



Le coin vert



Myopathie atypique des chevaux

Sensibilisation aux mis-érables de notre région

L'érable sycomore est un arbre indigène répandu et apprécié pour son esthétique. Il s'avère toutefois **toxique** pour les herbivores et en particulier les chevaux. L'ingestion de ses feuilles ou de ses samares (son fruit) peut provoquer une myopathie atypique qui entraîne la mort de l'animal sous 72 heures, par la destruction des muscles, notamment cardiaques et respiratoires. Une fois le processus engagé, aucun traitement ne peut enrayer l'intoxication.

A proximité d'un érable sycomore, les animaux en pâture se trouvent en danger d'intoxication toute l'année durant. En automne, les samares sont hautement toxiques, même déposées sur l'eau de l'abreuvoir. Elles se décrochent de l'arbre, planent sur les courants d'air, se déposent au sol et se décomposent pour implanter la graine de leur fruit durant l'hiver. Au printemps, les plantules percent et se développent jusqu'en été.



Plantules d'érables sycomores & negundo
visibles en ce moment

L'implantation de nouveaux spécimens d'érables est facilitée par leur mode de dissémination : les samares s'envolent jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres de l'arbre et viennent s'arrêter dans des barrières naturelles ou artificielles : les prairies, les haies, contre les bâtiments

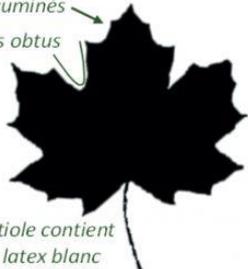


ou en bordure de forêt. L'érable **negundo** n'est pas indigène et moins répandu, mais il s'avère tout aussi toxique que l'érable sycomore. Les érables planes ou champêtres, aussi esthétiques que leurs cousins sycomore et negundo, sont inoffensifs pour les herbivores.

Éliminer les arbustes et plantules de ces espèces d'érables, ainsi que favoriser la plantation d'érables planes ou champêtres contribue à protéger les animaux qui pâturent dans notre région.

Chaque parcelle ou jardin peut être concerné et chaque plante éliminée ne pourra pas devenir un arbre toxique pour les animaux herbivores si chers à notre région. Merci pour votre soutien !

Reconnaître & différencier les érables

<p>Érable negundo <i>Acer negundo</i></p> 	<p>Érable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i></p> <p>5 lobes à bord dentés sinus aigus</p>  <p>dos convexe</p> 	<p>Érable plane <i>Acer platanoides</i></p> <p>5 lobes acuminés sinus obtus</p>  <p>pétiole contient du latex blanc</p> <p>dos concave</p> 	<p>Érable champêtre <i>Acer campestre</i></p> <p>5 lobes lisses sinus aigus</p>  <p>dos concave (non visible sur cette photo)</p> 
--	--	--	---

Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Acer_negundo & <https://www.arsia.be/myopathie-atypique>



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

❖ 12 sept. ❖ 10 oct.

BIBLI-O-BUS : les vendredis

vers la salle communale 14h-17h

● 28 juin ● 23 août



Marché de Meinier

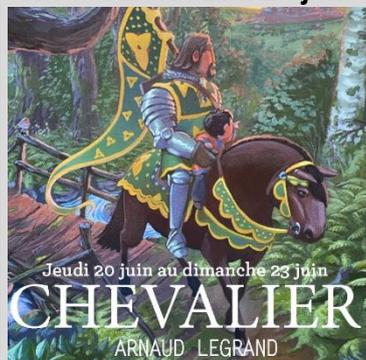
Les jeudis devant la salle communale (www.meinier.ch).

MANIFESTATIONS :

- Galerie d'exposition

« Le Coin du Centre »  

du Jeu 20 au Dim 23 juin



Arnaud Legrand

expose ses œuvres (peintures)

Vernissage : Jeudi 20 dès 18h

Exposition : Jeudi 18-21h,

Ven 16-20h, Sam 10-12h &

14-19h, Dim 10-12h & 14-17h.

- Promotions scolaires

Samedi 29 juin

**Parking du Chat GRATUIT
de 12h00 à minuit**

- Fête du 31 – Amicale sapeurs-pompiers

Mercredi 31 juillet

Salle communale

- Fête nationale

Jeudi 1^{er} août

**Parking du Chat GRATUIT
de 10h00 à minuit**

Lutte contre le feu bactérien

C'est bientôt le moment – en juillet et août – de contrôler vos arbres.

Évitez de toucher les plantes qui semblent infectées : risque de contamination élevé !

Aucune méthode de lutte efficace n'est disponible actuellement contre le feu bactérien. Les mesures préventives restent le seul moyen pour enrayer la propagation en surveillant les plantes hôtes et **en éliminant systématiquement les foyers correspondants** ; ces mesures permettent d'empêcher le développement du feu bactérien à Genève et elles doivent être poursuivies, car les pertes économiques peuvent être importantes pour nos arboriculteurs.

À part les pommiers, les poiriers et les cognassiers, les plantes ornementales ou sauvages suivantes peuvent également être atteintes de feu bactérien : alisier, alouchier et sorbier des oiseleurs, aubépine, buisson ardent, cognassier du Japon, cotonéasters, néflier, néflier du Japon, Stranvézia.

Service de l'agronomie / OCAN : ☎ **022 388 71 71**.



À Meinier, nous avons mandaté **Sophie Deville** et **Jean-Paul Chanel**, de la société **Oh ! Quel beau jardin**, ☎ 079 402 10 76, pour procéder à des contrôles dans les propriétés dans lesquelles des arbres pourraient être infectés par le feu bactérien. Si vous êtes potentiellement concernés, ils seront amenés à vous rendre visite dans le courant de l'été.



Merci de leur réserver bon accueil (les coûts sont pris en charge par la Commune).



branche de poirier contaminée



bouquet floral contaminé sur pommier

La Dictée de Pierre

Se détendre avec d'autres participants, tout en réfléchissant et en testant la justesse de votre orthographe, telle est la sympathique proposition de la **Dictée de Pierre**, qui entame sa 10^{ème} saison ! 😊

Aussi, n'hésitez pas à rejoindre ce groupe convivial, le

Mardi matin à 8h30

au local polyvalent des aînés, route de La-Repentance 86.

Ouvert à toutes et tous ! Munissez-vous d'un cahier et de quoi écrire.

Prochaines dates (sauf en cas d'empêchement majeur de « l'animateur » !) :

- 25 juin • 10+24 sept. • 8+29 oct. • 12+26 nov. • 10 déc.
- 7+14 janv. 2025 • 4+18 février • 4+18 mars • 1+15 avril
- 6+20 mai • 3+17 juin

Pierre Pricat